L’école du cinéma animalier des Deux-Sèvres soutenue par La Rochelle Université

vendredi 10 janvier 2020, par lpe

A l’Institut francophone de formation au cinéma animalier de Ménigoute (Iffcam), en Deux-Sèvres, deux diplômes marqués par le sceau universitaire rochelais ont vu le jour lors de la rentrée 2019-2020.

" *Grâce à ce partenariat avec La Rochelle Université, les élèves retrouvent leur statut d’étudiant avec la mise en œuvre de ces deux diplômes universitaires (DU)* ", se réjouit Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres, lors de la signature de la convention de partenariat avec Jean-Marc Ogier, président de La Rochelle Université, ce mercredi à l’Iffcam.
Le 10 septembre dernier, avec le soutien de La Rochelle Université, la seizième promotion forte de 14 nouveaux étudiants a fait sa rentrée en DU 1 "Méthodes et techniques de réalisation du film documentaire animalier " et les 15 étudiants entrés à l’Iffcam en 2018 ont entamé leur deuxième année en DU 2 " Ecriture et réalisation du film documentaire animalier ". Ces derniers, privés du statut étudiant lors de leur première année d’étude au sein de l’établissement, ont d’ailleurs bénéficié de frais d’inscription allégés sur décision du Département.

Ce partenariat avec La Rochelle Université est une réelle satisfaction pour le président du Département des Deux-Sèvres, collectivité à l’initiative de la création de l’Iffcam en 2004. Il est le fruit de nombreuses démarches engagées par Gilbert Favreau dès l’annonce du retrait de l’Université de Poitiers en 2017 : " *Il m’a semblé impératif de trouver immédiatement une solution d’avenir pour cet établissement qui jouit d’une véritable notoriété nationale voire internationale et dont le taux d’insertion professionnelle à l’issue du cycle d’étude est de l’ordre de 70 %* ".

La dernière et 35e édition du Festival international du film ornithologique de Ménigoute a d’ailleurs témoigné une nouvelle fois de l’excellence de ces formations puisque étaient en lice 9 films réalisés par des étudiants issus de l’Iffcam dont 4 récompensés : " Migrations secrètes " de Benoît Demarle, " Sans Frontières " d’Arnaud Devroute et Maxence Lamoureux, " La Mécanique du coucou " de Nicolas Cailleret et " Fracas " de Rémi Rappe. A noter également que pour la seule année 2018, on dénombrait une vingtaine de films diffusés par les télévisions (France 2, Arte, Ushuaïa TV…) et /ou primés lors de festivals.

Renforcer l’offre de formation

La Rochelle Université se réjouit d’accueillir ces deux nouveaux diplômes qui mobilisent des approches pluridisciplinaires et des champs d’expertise complémentaires nécessaires à une formation de qualité et qui s’inscrivent dans la stratégie de formation et de recherche de l’établissement, qui se veut décloisonnée, comme ici, autour des enjeux de l’environnement, de la biodiversité et de l’éthologie d’une part et de la technique audiovisuelle, de la médiation culturelle et numérique d’autre part.
De son côté, le Département des Deux-Sèvres, partenaire de l’enseignement supérieur, dédie en 2020 un budget de 500 000 euros à l’Iffcam, également soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine.

L’établissement, situé à Coutières, impulsera cette année une diversification de son offre concernant les formations courtes (étalonnage d’un film, captation et montage des sons de la nature, usage du drone en cinéma animalier…). Parallèlement, des études pour la mise en place d’un DU " Photos et reportages " au 1er trimestre 2021 et des formations de type masters à l’horizon 2022 seront enclenchées. Un nouvel envol pour l’Iffcam, facteur d’attractivité du territoire et diffuseur de biodiversité.

Plus : https://iffcam.net

Légende photo (crédit P. Wall/CD 79) : Signature de la convention par Jean-Marc Ogier, président de La Rochelle Université et Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres ce mercredi 8 janvier à l’Iffcam à Coutières (Deux-Sèvres).